

UN COMMUNIQUÉ DE LA CNS

MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS **ACTIVITÉS CYCLISTES**



- Les féminines doubles affiliées UFOLEP/FFC classées en 3^{ème} catégorie FFC ont désormais accès à la carte de compétiteur UFOLEP à condition qu'elles totalisent 50 points ou moins au classement régional FFC paru en novembre 2014.

Elles seront classées obligatoirement en 3^{ème} catégorie et suivront la filière normale pour monter de catégorie.

- Les jeunes masculins et féminines moins de 10 ans et 11/12 ans pratiquant des jeux cyclistes avec initiation à la compétition sont désormais autorisés à faire une épreuve par week-end au lieu de 3 dimanches par mois précédemment.